

Planifier votre thèse

Les questions les plus fréquemment posées par des étudiantes et étudiants au sujet de la réalisation d'une thèse de doctorat se formulent généralement comme suit :

(a)quelle devrait être la portée/l'envergure de la thèse? (b)quelles sont les méthodes de recherche acceptées? Vu le nombre de sujets que des étudiant/es cliniques peuvent traiter durant leur thèse, il est difficile d'apporter des réponses précises à ces questions. Néanmoins, il est possible de fournir quelques conseils généraux sur celles-ci ainsi que sur des thèmes qui y sont reliés.

Il est important de se tenir informé des politiques et procédures en matière de thèses de doctorat établies par l'École de psychologie et les études supérieures et postdoctorales. Vous pouvez consulter celles-ci sur : <https://sciencessociales.uottawa.ca/psychologie/programmes/politiques-reglements/these-doctorat> et <https://www.uottawa.ca/etudes-superieures/etudiants/theses>.

Les études supérieures et postdoctorales définissent une thèse de la façon suivante : « La thèse de doctorat doit apporter une contribution significative à l'avancement des connaissances dans le champ d'études concerné. Elle doit, en plus, être le résultat d'une recherche et d'une analyse approfondies et originales de la part de l'étudiant. Sa qualité doit être telle qu'elle mérite d'être publiée ». Cela signifie que lorsqu'un étudiant élabore et défend son projet de thèse, il doit pouvoir en démontrer le caractère original. S'il faut garder ce point à l'esprit, il est important de rappeler que ce n'est pas parce qu'on étudie un domaine qui n'a pas été exploré auparavant que notre recherche constitue d'emblée un nouvel apport à la connaissance. En outre, à moins que certains aspects d'un sujet déjà traité renvoient clairement à une particularité de la société canadienne, et que le lien entre la problématique de recherche et la particularité de la société canadienne ait été explicitement posé, la reproduction d'une recherche canadienne précédente n'est pas, en soi, une contribution additionnelle à la connaissance. Peu d'étudiants, au début de leur recherche, ont une idée précise de ce qui peut constituer une contribution originale dans leur champ d'étude. Le directeur de thèse est bien mieux placé pour savoir quelles sont les options viables en la matière. C'est pour cette raison qu'il est plus fréquent de voir des problématiques émerger suite à de longues discussions entre les étudiants et leurs directeurs de thèse.

Autant l'École de psychologie que les études supérieures et postdoctorales autorisent deux types de thèse de doctorat : sous la forme d'une monographie ou sous la forme de deux articles ou plus. La thèse de type « monographie » présente essentiellement les résultats d'une étude individuelle conséquente. Quant à la thèse par articles, elle exige généralement la présentation des résultats de deux études en lien l'une avec l'autre. Celles-ci sont présentées dans un format semblable à celui que l'on retrouve dans des manuscrits soumis pour publication (des manuscrits publiés peuvent en fait être inclus comme partie de la thèse dans cette option). De plus amples détails sur cette dernière option peuvent être consultés à l'adresse suivante :

<https://www.uottawa.ca/etudes-superieures/etudiants/theses/redaction>. Concernant les détails sur le contenu de projets de thèse, l'adresse suivante sera un lien utile :

<https://sciencessociales.uottawa.ca/psychologie/programmes/politiques-reglements/these-doctorat>.

En fonction de l'état des connaissances d'un domaine, tant les méthodologies de recherche quantitatives que qualitatives peuvent convenir à la réalisation d'une thèse au doctorat. Il est également possible de recourir aux deux types de méthodologies, soit en les combinant dans une même étude soit en les utilisant de façon indépendante dans une série d'études. En ce qui a trait aux méthodes quantitatives, et toujours en fonction de l'état des connaissances dans le domaine concerné, les méthodes corrélationnelles, quasi-expérimentales et expérimentales peuvent toutes être adéquates pour une thèse au doctorat, tout comme les revues systématiques, les examens sur la portée et les méta-analyses. Les étudiants qui adoptent ces méthodologies optent généralement pour une thèse par articles bien que, si la portée de la méta-analyse le justifie, il est également possible de recourir au format monographique.

Même si les recherches doctorales impliquent le plus souvent une collecte de données par les étudiants, le recours aux archives peut être, lui aussi, approprié pour certaines thèses au doctorat.

En règle générale, les décisions les plus importantes concernant la méthodologie à suivre sont prises de commun accord entre l'étudiant et son directeur de thèse et ce, avant même la constitution d'un comité de thèse. L'identification et la sélection des membres potentiels du comité ne se fait qu'ensuite, en tenant compte de ces décisions méthodologiques. Il est en effet important de sélectionner des membres qui ont un champ d'expertise dans le domaine de recherche concerné et/ou dans le type de méthodologies/analyses privilégiées. Des consultations ultérieures avec les membres du comité seront ensuite très importantes pour finaliser et évaluer les méthodologies, les sources de données et les analyses statistiques les plus appropriées pour la réalisation de la thèse.

Quel que soit le format choisi pour la thèse, sa planification, sa mise en œuvre et enfin sa présentation représentent une tâche de plusieurs années qui exige une organisation substantielle et beaucoup d'efforts. Les étudiant-e-s doivent s'attendre à consacrer du temps aux différents aspects de leur thèse sur une base régulière, plusieurs heures par semaine au minimum. Bon nombre d'étudiant-e-s essaient d'investir une journée par semaine strictement dédiée à la thèse, journée durant laquelle ils ne se concentrent que sur leur seule recherche. Bien que ce scénario soit possible à certains moments du programme, il est plus productif et surtout plus réaliste de planifier plusieurs plages horaires plus courtes tout au long de la semaine. Un aspect critique à prendre en compte si on veut voir sa thèse progresser efficacement, c'est l'établissement d'un échéancier réaliste en vue d'atteindre des objectifs-clés, tels que l'approbation de la proposition de la thèse, l'approbation du comité d'éthique à la recherche pour mener votre étude, ainsi que la rédaction et la soumission de la thèse. Veuillez s'il vous plaît mettre en œuvre un échéancier approprié en travaillant de concert avec votre directeur/directrice de thèse. Pour que cet échéancier soit utile, il devra tenir compte des autres engagements que requiert le programme, tels que des cours ou des stages pratiques, mais aussi des événements que vous pouvez prévoir à l'avance (par exemple, les congés des vacances). Vous pourriez aussi chercher à élaborer un horaire spécifique pour vos exigences de cours et de stages pratiques et ce, afin d'avoir une idée approximative de votre charge de travail annuelle. Veuillez consulter les documents suivants car ils fournissent une chronologie de la progression dans le programme, selon que vous avez commencé le programme de doctorat avant ou après 2020.

https://socialsciences.uottawa.ca/psychology/sites/socialsciences.uottawa.ca/psychology/files/timeline_avant_2020_fr.pdf et

https://socialsciences.uottawa.ca/psychology/sites/socialsciences.uottawa.ca/psychology/files/timeline_apres_2020_fr.pdf.

Ce lien des études supérieures et postdoctorales peut également être utile :

<https://www.uottawa.ca/etudes-superieures/students/thesis/writing/components-work-plan>.

Dans le cadre de la réalisation de la thèse, il est prévu que les étudiants s'engagent dans des activités de diffusion. En d'autres termes, les étudiants présenteront leurs travaux de doctorat lors de conférences et soumettront leurs travaux à la publication dans des revues à comité évaluées par des pairs. Il est prévu que certaines de ces activités de diffusion soient achevées avant que les étudiants ne défendent leur thèse de doctorat.

Il y a une raison à cette forte attente que les résultats de la recherche de la thèse soient diffusés des diverses manières spécifiées ci-dessus. La diffusion fait partie de l'accord qu'un chercheur conclut avec un participant humain. Les participants donnent de leur personne pour contribuer à la recherche en espérant que leur contribution fera progresser les connaissances. À ce titre, les chercheurs, y compris les doctorants, ont l'obligation éthique de diffuser les résultats de leurs recherches à un public approprié.

Il est très facile de sous-estimer le temps nécessaire tant pour voir aboutir divers aspects de la thèse que pour permettre à un superviseur/directeur de thèse et les membres du comité non seulement de lire votre contribution mais aussi de vous en donner une rétroaction. Il est ainsi fréquent de voir des étudiant-e-s soumettre des projets ou des ébauches finales de thèse aux membres d'un comité durant la session d'été en espérant obtenir une réunion le plus tôt possible à l'automne (et défendre alors leur projet ou la thèse elle-même très rapidement ensuite). Veuillez noter que c'est justement durant cette période que la majorité des membres d'une faculté prennent leurs vacances, assistent à des conférences, préparent des demandes de bourses et écrivent des articles à soumettre à diverses revues. Il est dès lors irréaliste de s'attendre à un rendez-vous et une rétroaction rapide à cette période. Parallèlement, soumettre son papier aux membres d'un comité en début ou en fin de session peut également retarder les échéances, ces périodes étant généralement synonymes de surcharge de travail pour les membres de la Faculté.

Elisa Romano, Ph.D., Sophie Lebel, Ph.D., Co-Directrices du programme clinique

Mis à jour: Octobre 2021